



L'écho de LOUPIAC

JUILLET 2022

N° 28

MAIRIE

2 Rue de la Mairie
81800 LOUPIAC
Tel : 05.63.33.76.82
Fax : 05.63.41.66.19
mairie.loupiac81@orange.fr
<https://mairie-loupiac-tarn.fr/>

Ouverture au Public :

Lundi , Mardi Jeudi

8 h 30 - 12 h 00

Le Mercredi

13h30 - 17h

SOMMAIRE :

P2 À 3 : TRAVAUX

P4 : ASSAINISSEMENT

P5 : TRI-RISQUES

P6-7 : REVA-PLUI- SCOT

P8 : GENDARMERIE - VIE ENSEMBLE

P9 : ECOLE -RETRAITE

P10 : FESTIVITES



EDITO DU MAIRE

Le premier semestre 2022 a été chargé en événements après une période hivernale plus calme marquée par la Covid. Deux élections importantes ont eu lieu, une Présidentielle voyant Mr Emmanuel Macron se faire réélire et une Législative voyant la députée de la 2^{ème} circonscription changer et Mme ERODI se faire élire en lieu et place de Mme VERDIER-JOUCLAS

L'épisode sanitaire s'est calmé et a permis de vivre à nouveau normalement et voir les festivités à Loupiac reprendre. Et de manière importante puisque le feu de la Saint Jean et le marché gourmand ont accueilli un public d'environ 450 personnes au lieu d'une centaine habituellement, et ce malgré la pluie en fin de soirée.

Ce bulletin vous permettra d'apprécier toute l'actualité, chargée pour un village de notre taille, pour laquelle votre équipe municipale met tout en œuvre pour son bon déroulement. Actualité relayée sur notre site internet.

Nous espérons que l'avancée des différents travaux permettront à toutes et tous d'apprécier les changements de paysage urbain, permettant de sécuriser les déplacements et améliorer l'esthétique du village. L'été va se poursuivre avec d'autres festivités (grillades en juillet et moules frites en août) et le second semestre verra de nouveaux projets naitre.

P.CAUSSE (Maire de LOUPIAC).

Directeur de la publication :

Patrick CAUSSE

Conception : G AUGÉ

Comité de rédaction :

P CAUSSE, L ESTRADA

P POZZA G AUGÉ

Impression Rebond - ALBI

05 63 47 27 40

www.asso-rebond.fr

Fin des travaux rue des Chappuses ...



Le 1^{er} semestre 2022 a vu se conclure les travaux entrepris rue des Chappuses, sur la route départementale 13 par l'entreprise ROSSONI, permettant ainsi de voir naître un cheminement doux que pourront emprunter en toute sécurité les randonneurs, administrés, écoliers afin de se déplacer en toute sécurité. Ces travaux auront duré 6 mois et ont coûté 87 963.06 €. Les subventions totales que vos élus ont obtenues sont de 49 534.37 € soit 56.31 % du projet (Etat, Région et Département).

Travaux Route de l'Eglise ...



Un cheminement doux est également en train de sortir de terre sur une partie de la route de l'Eglise dans le même esprit que pour la rue des Chappuses.

Ce cheminement débute au dernier lotissement impasse de la Chênaie jusqu'à la rue des Castels.

Ces travaux auront duré 6 mois et ont coûté 72 424 €.

Les subventions que vos élus ont obtenues sont de 43 936,42 € soit 60.66 % du projet



Travaux Rue de la Mairie ...

Les soubassements du bâtiment communal de la Mairie, le crépis du pan de mur central ainsi que le seuil de porte du logement communal (4 rue de la Mairie) ont été refaits. En effet, l'usure du temps et le salpêtre faisant son effet, une réfection était nécessaire. Les chaleurs caniculaires récurrentes nous ont imposés, pour le bien-être du personnel ainsi que du matériel informatique, d'installer une climatisation dans le secrétariat. Les administrés pourront ainsi bénéficier de cet équipement lorsqu'ils se présenteront à l'accueil.

Coût total de l'opération : 13 544.90€ - Subvention : 7289.41€ soit 53.81%

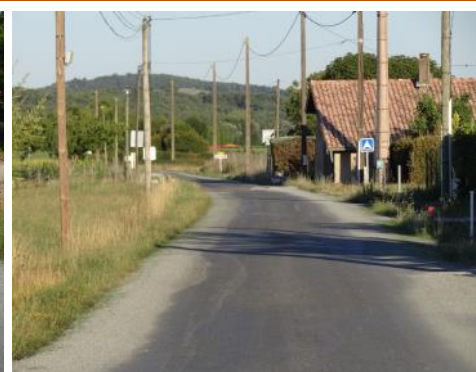


Goudronnage ...

Comme chaque année, dans le cadre du FAVIL (aide octroyée par le Département), une tranche d'entretien de voirie va être réalisée courant juillet 2022 :

Route de la Forêt, Route de Valence, Route de Bérenguier, Route de la Bonde.

Coût de travaux : 23 424.91€ -
Montant du FAVIL : 10 541.21€
soit 45% d'aide



Prudence sur la D13 ...

Les services du Département rebouchent les nids de poules et autres déformations de leur réseau routier occasionnant un amas de gravillons importants. La signalisation routière ne doit pas vous empêcher d'adapter votre comportement, surtout si vous roulez en 2 roues.

Projets du second semestre ...

De nouveaux jeux pour enfants devraient voir le jour pendant le second semestre 2022. Des travaux d'aménagement de voirie rue des Forges sont également prévus pour 2023.

Un projet d'aménagement des locaux de l'ancien logement de l'école dans le bâtiment de la Mairie est prévu courant 2023 (espace de coworking et café associatif).



Achats de jardinières

3 jardinières ont été ajoutées pour embellir le bâtiment de la Mairie. L'employé communal remplira de terre et fera les plantations.



Acquisition de deux bancs ...



Deux bancs ont été acquis par la commune et positionnés sous les platanes près du cimetière pour le premier et en milieu de côte Rue des Chappuses pour le second.

Point sur l'assainissement individuel ...

Vous avez reçu un courrier de la société ST2D, mandatée par l'agglomération Gaillac-Graulhet, afin de vérifier votre assainissement individuel. **Nous vous invitons, si ce n'est pas déjà fait, à les contacter pour prendre rendez-vous** et leur réserver le meilleur accueil possible

ST2D, un bureau d'études de sol spécialisé dans les études géotechniques et hydrogéologiques depuis plus de 15 ans

Tout savoir sur l'assainissement non collectif



L'**assainissement** non collectif désigne les installations individuelles de traitement des eaux domestiques. Les eaux usées constituées des **eaux** vannes (**eaux** des toilettes) et des **eaux** grises (lavabos, cuisine, lave-linge, douche...) sont traitées dans une fosse toutes **eaux** (anciennement appelées fosses septiques).

Votre installation doit régulièrement être contrôlée

Un service public d'**assainissement** non collectif (SPANC) est chargé du contrôle des installations non collectives :

- Installations neuves ou à réhabiliter
- Contrôle tous les 10 ans des installations existantes
- Contrôle lors d'une transaction immobilière (le contrôle doit dater de moins de 3 ans à la date de la vente.

C'est le prestataire **ST2D** qui assure ces contrôles obligatoires, moyennant le paiement d'une redevance par vos soins.

Tri et gestion de nos déchets ...

Révisons notre tri !

Aujourd'hui, notre bac jaune accepte tous les flacons et bouteilles en plastique, tous les emballages métalliques, tous les papiers-cartons et toutes les briques alimentaires. Tous peuvent être recyclés et pourtant...

La dernière étude menée sur la composition de la poubelle noire sur le territoire TRIFYL (221 kg par an et par habitant en moyenne) révèle que celle-ci contient encore 32 kg de recyclables. En comparaison, chacun de nous ne trie réellement « que 59 kg » de recyclables dans son bac jaune.

CONTENIR LA HAUSSE DU COÛT DES DÉCHETS

Dans les années à venir, jeter coûtera de plus en plus cher. En triant le maximum de papiers et d'emballages, ce sont plusieurs dizaines de milliers de tonnes qui échappent à l'enfouissement et à ses taxes pour devenir de nouvelles « matières secondaires ». Ces matériaux sont ensuite revendus à l'industrie du recyclage pour soulager la facture du contribuable.

5 FOIS

1 TONNE DE « BON TRI »
COÛTE JUSQU'À 5 FOIS
MOINS CHER QU'1 TONNE
DE POUBELLE NOIRE



Trier ses déchets permet d'alléger sa poubelle noire et de réduire l'impact des déchets sur notre environnement et notre porte-monnaie...

PRÉSERVER LES RESSOURCES NATURELLES

Une fois nos emballages triés, leur recyclage permet de produire de nouveaux emballages ou objets en économisant ressources naturelles et énergie.

Ainsi, le recyclage de 850 boîtes de conserve permet de fabriquer un lave-linge. Chaque tonne de bouteilles en plastique recyclées permet d'économiser 800 litres de pétrole brut et fabriquer un produit à partir d'aluminium recyclé permet par exemple d'économiser 95% d'énergie.



LE TRI : UN GESTE IMPORTANT ET UTILE !

Les déchets «ultimes» sont fortement réduits

S'ils sont mélangés, nos déchets représentent un coût pour la société et les entreprises. À l'inverse, s'ils sont triés et réservés en vue d'un recyclage, une part importante de nos déchets peut être une ressource !

La préparation des matières destinées au recyclage est facilitée

Poubelle noire et bac jaune sont collectés séparément :

- Les déchets de la poubelle noire sont stockés dans le bioréacteur de Labessière-Candeil pour produire de l'énergie (électricité et chaleur).

- Les recyclables du bac jaune sont triés par matières dans les centres de tri de Blaye-les-Mines et Labruguière. Seules les erreurs de tri rejoignent le bioréacteur...

Chaque étape du recyclage est contrôlée

Après le centre de tri, les emballages triés par matières sont cédés à des entreprises de recyclage, situées à 84% en France et 15% en Europe. Chaque étape du processus fait l'objet de contrôles systématiques et de certifications.

4 consignes simples pour bien trier

- 1 Je dépose mes papiers et emballages en vrac (sans sac) dans le bac jaune
- 2 Je les dépose bien vidés
- 3 Je peux les déposer sales, cabossés ou déchirés
- 4 Je peux les aplatir sans les emboîter, ni les imbriquer

99%

DES ENTREPRISES
QUI RECYCLENT
LES EMBALLAGES
QUE NOUS TRIONS
SONT SITUÉES EN FRANCE
ET EN EUROPE

Bientôt, du nouveau dans notre bac jaune !

Au 1^{er} janvier 2023, nous pourrions déposer 100% des emballages et papiers dans le bac jaune. Ces nouvelles consignes vont simplifier notre geste de tri et nous inciter à trier encore plus !

Impulsée par la loi de transition énergétique, l'extension des consignes de tri concerne tous les emballages qui n'étaient pas recyclés jusqu'à alors : blisters, barquettes, films plastiques, tubes de dentifrice, pots de yaourt...

Par ailleurs, les petits emballages métalliques, comme les opercules, les capsules, les tablettes de médicaments, les emballages individuels de chocolat ou de fromage, pourront également être triés en masse.

Le 1^{er} janvier 2023, on sera prêt ! Et vous ?



A partir du 1^{er} janvier 2023, toutes les barquettes, tous les sacs, sachets, poches et films, tous les pots, boîtes et tubes iront dans le bac jaune !

Prévention des risques ...



enquête publique préalable à l'approbation de la révision du plan de prévention des risques mouvement de terrain

L'enquête publique précitée doit se dérouler du lundi 20 juin 2022 à 9 h au mercredi 20 juillet 2022 à 17 h 30

Le projet soumis à l'enquête : plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) - berges du Tarn et ses affluents entre SAINT JUERY et MEZENS

La Direction Départementale des Territoires du Tarn (DDT 81) est chargée de réviser le plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) relatif aux mouvements de terrain affectant les berges du Tarn et de ses affluents entre Saint-Juéry et Mézens.

Dix-neuf communes sont concernées dont LOUPIAC

Plus d'information sur le site de la Mairie de LOUPIAC (Rubrique actualités)

Ou sur le site : <https://www.registre-numerique.fr/plan-de-prevention-des-risques-berges-du-tarn>

Projet REVA ...

Teréga intervient depuis plus de 75 ans dans le développement et l'exploitation d'infrastructures de transport et de stockage de gaz. Teréga gère directement plus de 5 000 km de canalisations ainsi que deux stockages souterrains représentant respectivement 16% du réseau de transport de gaz français et 26% des capacités de stockage nationales. Teréga conçoit aujourd'hui des solutions innovantes pour relever les grands défis énergétiques en France et en Europe. L'entreprise, dont le siège est basé à Pau, compte plus de 660 collaborateurs.



L'essentiel du projet : Un réseau vieillissant à renouveler pour maintenir la sécurité et la fiabilité de l'alimentation en gaz du territoire. L'est de la Haute-Garonne et le département du Tarn sont desservis en gaz naturel par une canalisation construite en 1974 entre Villariès (31) et Albi (81). Elle alimente 14 distributions publiques de gaz (postes GRDF et régies), dont dépendent 33 communes

et environ 26 000 foyers, ainsi que 7 entreprises industrielles.

Cette canalisation doit être renouvelée dans les 10 prochaines années pour lui permettre de continuer à remplir son rôle.

Ce renouvellement du réseau offre une triple opportunité : mettre la canalisation aux normes actuelles (épaisseur d'acier, profondeur d'enfouissement...), adapter son tracé aux évolutions survenues sur les 5 dernières décennies (urbanisation...) et accompagner la transition énergétique (en raccordant par exemple la station GNV de St-Sulpice-la-Pointe ou les installations de méthanisation du Syndicat de gestion des déchets Trifyl).

Les principales composantes du projet Le projet consiste à construire une nouvelle canalisation enterrée de 20 cm de diamètre sur environ 68 km.



Plan Local d'Urbanisme Intercommunal ...

Le PLU intercommunal est l'outil d'aménagement et de développement qui s'appliquera à l'échelle globale du territoire. C'est un document qui permet d'avoir une vision à long terme en matière d'urbanisme. La Communauté d'agglomération Gaillac-Graulhet a prescrit l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal de l'agglomération lors de la séance du conseil de communauté du 22 novembre 2021.

SCoT | PLUi

> C'est QUOI ?

Ces documents d'urbanisme fixent à la fois les grandes orientations, les objectifs et les règles générales d'utilisation du sol sur l'ensemble du territoire, à l'échelle de l'agglomération (pour le SCoT) et de la parcelle (pour le PLUi).

Établis dans un but d'intérêt général, ils ne peuvent répondre à la somme des intérêts particuliers.

Ces documents servent de cadre réglementaire et influencent donc notamment :

- > L'organisation de l'espace
- > L'aménagement du territoire
- > Les futures constructions
- > Les mobilités
- > L'environnement
- > ...

À l'échelle intercommunale

À la différence du PLU (Plan local d'urbanisme) au niveau communal, le PLUi offre une vision du développement du territoire à une échelle intercommunale pour s'adapter à nos modes de vie changeants. Plus mobiles pour travailler, pour nos loisirs, nous consommons différemment, nos besoins en termes d'habitat et de services évoluent.

Fruit d'un travail collaboratif, le SCoT et le PLUi renforcent ainsi les solidarités entre les communes et proposent un projet collectif, tout en tenant compte des spécificités de chacune d'entre elles.

L'IMPACT sur notre territoire

- Favoriser les déplacements doux et les transports en commun
- Où et comment se loger ?
- Participer à la transition énergétique et écologique
- Préserver et mettre en valeur les atouts majeurs du territoire (patrimoine, paysage...)
- Péreniser les ressources naturelles (eau, forêts...)
- Conforter les emplois de proximité et circuits courts (agriculture, tourisme...)
- Renforcer l'attractivité économique du territoire. S'appuyer sur les filières historiques et favoriser les filières innovantes (industrie, artisanat)

à savoir

Une fois validé, le PLUi remplacera les documents d'urbanisme existants (PLU, cartes communales) ou se substituera au RNU (Règlement National d'Urbanisme) pour les communes non dotées d'un document d'urbanisme ; il encadrera les droits à construire de chaque parcelle.

Les demandes d'urbanisme sont toujours à effectuer auprès de votre mairie, chaque maire conservant la délivrance des autorisations.

> Un projet PARTAGÉ

La communauté d'agglomération Gaillac-Graulhet pilote les démarches. Les documents seront donc co-construits avec :

- > Le conseil de développement et les habitants, à travers votre participation active.
- > Les élus des (59) communes de l'agglomération, via les conseils communautaires, les conférences des Maires, les séminaires d'élus, les ateliers de travail et ateliers prospectifs.
- > les partenaires tels que les services de l'Etat, la Région Occitanie, le Département du Tarn, les Chambres consulaires, etc.

La démarche de co-construction permettra d'aboutir à un projet partagé respectant les intérêts et les spécificités de chacun en cohérence avec la vision communautaire.

P.L.U.I et SCOT suite ...

> Comment participer et s'informer

**Participez
au projet et donnez
votre avis !**

Pour accompagner l'élaboration du SCOT et du PLUi, la Communauté d'agglomération Gaillac-Graulhet organise une concertation continue **pour vous permettre** :

- > de comprendre les projets de SCOT et de PLUi
- > de compléter les données avec votre usage des services disponibles sur le territoire
- > d'alimenter la vision prospective de notre territoire aux horizons 2035 et 2044

> PARTICIPER à l'enquête

Donnez votre avis et partagez vos attentes et vos idées en répondant à l'enquête ouverte **du 01/07 au 30/09** :

- > En ligne : www.bit.ly/scot-plui
- > En mairie (questionnaire papier à disposition)
- > Dans les médiathèques du territoire (questionnaire papier à disposition)

Scannez ce QR Code
pour participer !



> Réunions publiques - ateliers de concertation pour imaginer ensemble notre territoire demain

4 réunions seront organisées à l'automne prochain au plus proche de chez vous, de 19h à 22h :

08/11/22 | salle du Foulon à Graulhet 15/11/22 | Halle de Rabastens
09/11/22 | salle des spectacles à Gaillac 17/11/22 | salle des fêtes de Castelnau-de-Montmiral

> Découvrez le bilan de la concertation et les projets finalisés

Une réunion publique sera organisée à la fin de la démarche du PLUi.

Retour de la conseillère numérique...

**Aidants
Connect**

**CONSEILLER
NUMÉRIQUE
France
services**



**Vous êtes fâché(e) avec internet ?
« Allô Conseillère numérique ! »**

Une conseillère numérique habilitée «Aidants Connect» vous accueille sur les communes de Couffouleux, Rabastens et Loupiac pour vous aider à gérer internet :

- **au quotidien :**
création et consultation de votre boîte mail, lien avec l'école ou le collège, découverte des réseaux sociaux, achats en ligne, recherches d'informations comme par exemple les horaires de train, rendez-vous médicaux...
- **pour vos démarches administratives :**
demande d'extrait d'acte de naissance ou de carte grise, déclaration CAF, actualisation pôle emploi, création d'un compte CESU...

Permanence à la mairie de Loupiac les jeudis matin à partir du jeudi 7 juillet 2022 de 9h à midi.

Pour prendre rendez-vous :

Marie-Christine Lestrade

06 32 35 57 27 ou

marie-christine.lestrade@conseiller-numerique.fr



**Mairie de
Couffouleux**



Retour de la belote...

BELOTE LOUPIACOISE



**Enfin !!! Reprise des
concours de belote par le
nouveau bureau.**

Belote Loupiacoise vous invite à venir nombreux,
aux dates habituelles inscription dès 20h30.

SAISON 2022 - 2023

Samedi 17 Septembre 2022
Samedi 15 Octobre 2022
Samedi 19 Novembre 2022
Samedi 17 Décembre 2022
Samedi 21 Janvier 2023
Samedi 18 Février 2023
Samedi 18 Mars 2023
Samedi 15 Avril 2023
Samedi 20 Mai 2023

Nombreux lots
Un agréable accueil vous sera réservé.

Impôts...

Le conseil municipal à l'unanimité a voté une augmentation du taux de foncier bâti le faisant passer de 26,00 % à 26,50 % et une augmentation du taux foncier non bâti de 33,00 % à 33,63 %.

Ces augmentations, certes très minimes, permettent de montrer aux différentes institutions financeuses la capacité et la volonté de la commune de s'auto-financer au maximum.

La gendarmerie vous informe...



Ma sécurité
Application grand public

Au plus près de vous

Accueil
En cas d'urgence
Appeliez immédiatement le 17

Besoin d'aide ?
Soyez guidé vers la bonne solution !
De votre commune ou territoire, agglomération, département

Infos et conseils pratiques

Tchat 24h/24 avec des policiers et gendarmes

Signalement

Écoute et accompagnement des victimes

Gendarmerie Nationale POLICE NATIONALE

Téléchargez l'application sur Google Store et Apple Store

Reprise des horaires "d'été" concernant l'accueil du public au sein de la brigade de Rabastens. Ces nouveaux horaires s'appliqueront dès le 01 juin et jusqu'au 30 septembre.

COB RABASTENS						
	BP RABASTENS		BP LISLE SUR TARN		BP SALVAGNAC	
	ÉTÉ	HIVER	ÉTÉ	HIVER	ÉTÉ	HIVER
LUNDI						
MARDI						
MERCREDI	08H00-12H00	08H00-12H00	14H00-18H00	14H00-18H00	08H00-12H00	08H00-12H00
JEUDI	14H00-19H00	14H00-18H00				
VENDREDI						
SAMEDI			08H00-12H00	08H00-12H00		
DIMANCHE	09H00-12H00	09H00-12H00	09H00-12H00	09H00-12H00		
JOIRS FÉRIÉS	15H00-18H00	15H00-18H00				

Un accueil 24h/24h est organisé, dans chacune des brigades, pour la gestion d'événements graves. Il suffit d'appuyer sur le bouton de l'interphone afin que la personne soit prise en compte.

Une application permettant de vous aider. Elle se nomme "MA SECURITE". L'opération tranquillité vacances est reconduite. L'imprimé est disponible en mairie

Bien vivre ensemble...



SONORES.....

**LES
NUISANCES**



Nuisances sonores

Les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteur thermique (tondeuses, tronçonneuses...), ou appareil électrique bruyant (perceuse, ponceuse...)

ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

Tous les jours ouvrables de 9h à 12h et 14h à 20h

Les samedis de 9h à 12h et de 15h à 20h

Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h

EXTERIEUR DEBROUSSAILLAGE (code forestier et arrêté préfectoral)

Débroussailler et maintenir débroussaillé est une obligation.

Cette obligation concerne tous les propriétaires ou leurs ayants droit.

Le débroussaillage doit être exécuté chaque année, et maintenu en état aux frais du propriétaire, sur un rayon de 50 mètres autour des constructions, ainsi que de 10 mètres de part et d'autre des voies d'accès privées y donnant accès.

Ces travaux sont à la charge des propriétaires de leurs ayants droit.

Le code forestier confie aux collectivités locales le contrôle de l'exécution des obligations.

En cas de non-exécution de ces dernières, la commune pourra procéder, aux frais du propriétaire ou de ses ayants droit à l'exécution des travaux de débroussaillage.

LE BRÛLAGE À L'AIR LIBRE DES DÉCHETS VERTS : C'EST INTERDIT !

ARRÊTEZ DE VOUS ENFLAMMER !!



DECHETTERIE

Plaine de Fongrave
(RN88) Rabastens
Tel : 05.60.40.57.28

Heures d'ouverture
Du mardi au samedi
9 h-12 h et 14 h -18 h

Des nouvelles de l'école démocratique de LOUPIAC ...

Une troisième année s'achève pour l'école démocratique de Loupiac. Une année très riche humainement et qui a pu se réaliser beaucoup de projets.

Nous avons pu emmener un groupe d'enfants à la boulangerie de Lissou pour faire du pain, nous avons organisé des courses d'orientation dans le village, nous sommes allés à vélo au musée du chocolat de Lisle sur Tarn, nous avons organisé des concours de dessin, nous avons créé des films, nous avons bien profité de la halle, nous avons organisé nos propres élections, nous avons correspondu avec d'autres classes en France, nous avons créé un journal que nous avons distribué à nos voisins et voisines les plus proches... Et nous avons enfin inauguré notre jardin partagé en présence du maire ! Après un très beau spectacle de contes, un discours de notre petit « président » et du maire, nous avons pu faire visiter l'école aux habitants et partager un apéro-dîatoire. Un régal !



Ce que j'ai envie de célébrer dans cette édition, c'est la qualité des relations que nous entretenons avec les enfants et les parents. Dans les écoles traditionnelles, il est parfois difficile de dialoguer avec les instituteurs et institutrices, de leur faire des retours, de partager ses craintes de parents : dans notre école, nous cherchons vraiment à ce que chacun et chacune se sente en confiance de venir déposer ses inquiétudes et aussi des observations. Nous avons de très beaux retours et nous souhaitons continuer sur cette voie ! École « démocratique » oblige, nous avons aussi à cœur d'entretenir cette qualité de lien avec les enfants, qui ont aussi l'espace de dire leurs insatisfactions, leurs rêves et contribuent à faire évoluer l'école, pour qu'elle soit toujours plus au service de la communauté éducative toute entière.

Nous sommes toujours ravis d'être au cœur du village, de pouvoir échanger avec celles et ceux qui passent par le parc, et nous espérons avoir l'occasion de nous retrouver autour de temps forts l'année prochaine !

Claire, au nom de toute l'école



Départ à la retraite ...

Marie France CAUSSE agent technique de la Mairie depuis octobre 1996 a pris sa retraite et a été remplacée par Isabelle VAISSIERE, domiciliée à Loupiac.

L'ensemble de l'équipe municipale adresse ses remerciements appuyés pour le travail accompli toutes ces années pour la Commune et une belle retraite méritée et souhaite également la bienvenue à Isabelle qui a pris



La reprise des festivités...



C'est avec un immense plaisir que l'on s'est retrouvé pour les Fêtes de la Saint Jean : vous êtes venus nombreux au-delà de nos espérances ! Mais malgré beaucoup d'attente chez nos producteurs, c'est la joie, la bonne humeur et le plaisir de se retrouver dont on se souviendra.

Pour débiter cette festivité, le concours de pétanque a permis aux joueurs de mesurer leurs talents. Le marché gourmand a remporté un franc succès. Le feu et la ronde des lampions ainsi que les petits gâteaux confectionnés par le comité et les habitants ont été très appréciés, sans oublier le traditionnel vin blanc doux offert ! La soirée s'est terminée par quelques pas de danse sous la halle.

Nous vous attendons pour nos prochains rendez vous : à vos agendas !

festivites.loupiac@gmail.com

29 Juillet Soirée Rouge et Blanc
30 Juillet Grillades Géantes
27 Août Pétanque et Moules Frites
28 Août Caisses à Savon et Voitures Anciennes

Samedi 30 Juillet

Grillades Géantes

MENU

- Sangria Blanche
- Melon, Jambon de Pays, Saucisson
- Tranches de Gigot d'Agneau
- Saucisse de Toulouse
- Salade
- Fromage
- Tarte aux Pommes
- Vin
- (Rouge, Rosé et Blanc doux)
- Café

Adulte 22 € Enfant 10 € *

Musette et Variété
BERNARD GACHES

Vendredi 29 Juillet

19h **Meliss Forne** Artiste Chanteuse

Buvette du Comité

Soirée Rouge et Blanc

- L'en-K Pizza De Loupiac
- Sangria rouge & blanche
- BURGERS de La Ferme Cabrit
- Les Crêpes De Fatima La petite pause

Feu d'artifice

23 h Spectacle Son et Lumières

21h30 Animations et Cadeaux

SOUND PARADISE

Samedi 27 Août

14 h Concours amical de pétanque

En doublette

18 h Messe à l'Église de Loupiac

Groupe Vocal Renaissance de TOULOUSE

Pépito

20 h Moules Frites à volonté

Réservations avant le 15 Août Places limitées.

16 € Par personne sur réservation
10 € * de 5 ans à 12 ans
 Gratuit pour les moins de 5 ans

Les Frangins

festivites.loupiac@gmail.com

Tél. 06.46.22.26.31

Dimanche 28 Août

De 10h à 17h

Descentes de caisses à savons.

Exposition de Véhicules de collection